

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation :
30 novembre 2022

Nombre de Membres :
En Exercice : 13
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Excusés ou absents : 1

Résultat du vote :
Voix « pour » : 12
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
30 novembre 2022

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mr BAUGE, Mr KOCH, Mme MARGUERITAT, Mme PIGEAT, Mme VAN DE WALLE, Mme CAPPENDYCK, Mme GROS, Mr MECHINEAU, Mme MOREAU, Mr RAIMBAULT et Mme TURE

Avaient donné pouvoir :

Etaient absents ou excusés : Mr DEBROYE

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

2022/33 ACTE AU PRESIDENT

9.1.5 Divers

- Portage de repas à domicile – attribution du marché de production, conditionnement et livraison de repas pour le portage de repas à domicile :

Conformément à la délibération 2020.09 du 21 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président du CCAS et notamment la délégation relative à la signature des marchés passés selon la procédure adaptée,

Considérant la consultation passée en vertu des dispositions relatives au marché passé selon la procédure adaptée,

Vu l'analyse des offres,

Le marché de production, conditionnement et livraison de repas pour le repas à domicile est attribué à la société ANSAMBLE.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'Administration prennent acte, de l'attribution du marché de production, conditionnement et livraison de repas pour le portage de repas à domicile, à la société ANSAMBLE.

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Jean-Louis SALAK



Nicolas KOCH

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : 16/12/2022
Acte télétransmis au représentant de l'Etat le :
Numéro de certificat 018-261800577